

STATION BALNÉAIRE DE LA CÔTE FLEURIE, À DEUX HEURES DE PARIS, TROUVILLE-SUR-MER DOIT SA RÉPUTATION AU CHARME DE SON PORT DE PÊCHE ET À LA BEAUTÉ DE SA LONGUE PLAGE DE SABLE FIN. COMMUNE DE 4.689 HABITANTS, SURCLASSÉE 20 À 40.000, ELLE RECRUTE UN(E)

AGENT TECHNIQUE POLYVALENT - MAINTENANCE DES BÂTIMENTS (H/F)

Au sein du service des Bâtiments communaux, placé sous l'autorité du responsable de la régie des bâtiments, l'agent technique polyvalent de maintenance des bâtiments aura pour missions :

MISSIONS PRINCIPALES

- En aménagement : réaménager l'intérieur des bâtiments (cloisons, faux-plafonds...). Exécuter des travaux de finition et de décoration (revêtements de sols, peinture, installation de mobilier...)
- En électricité : identifier des pannes et les diagnostiquer, veiller à la bonne application des mesures de protection, intervenir sur des installations électriques (branchement, réalisation, vérification,...)
- En plomberie et chauffage : entretenir les installations sanitaires
- En serrurerie : maintenir en état de fonctionnement la serrurerie des bâtiments.
- En plâtrerie et peinture : effectuer des raccords plâtre, réaliser des saignées, remplacer un vitrage et peindre des murs.
- En maçonnerie : monter des murs ou des cloisons, exécuter des raccords d'enduit ou de carrelage, préparer du mortier et exécuter du gros œuvre (terrassement, chape...).
- En menuiserie : fabrication en atelier (meubles, étagères, panneaux d'affichage, etc.) et pose sur site des éléments, réparation d'éléments menuisés, mise en jeu, pose et remplacement blocs portes de serrures, fermes-portes, anti pince-doigts, habillage bois, protection, etc, utilisation des outils, machines-outils et équipements mis à disposition de l'agent.



© Photo : Vincent Rustiel / Calvados Attractions

GRADE

- Adjoint technique territorial
- Adjoint technique principal 2^{ème} classe

PROFIL RECHERCHÉ

- Expérience sur un poste similaire appréciée
- Titulaire d'un CAP/BEP dans une spécialité du bâtiment et/ou menuiserie
- Connaissances techniques générales des métiers du bâtiment
- Permis B obligatoire
- Qualités organisationnelles
- Capacité à rendre compte
- Rigueur
- Autonomie
- Application des règles de sécurité au travail
- Sens du travail en équipe

TEMPS DE TRAVAIL

- Temps complet (35h hebdomadaire)

AVANTAGES

- Titres restaurant
- Participation mutuelle et prévoyance
- CNAS
- Prime de fin d'année